



Le mercredi 18 décembre 2024 s'est réuni le jury du prix Fermat Junior. Il est constitué de Guillaume Cheze, Gautier Dietrich, Anne Granier, Antoine Pichoff, Mathieu Sablik, Erik Thomas, Jean-Paul Truc (excusé), Maxime Wolff et Judith Vancostenoble.

A l'unanimité, il a été décidé de délivrer le prix à deux contributions :

- Angèle Bichot pour son travail “Complétude et non-complétude en dimension finie” réalisé durant son année MP* au lycée Montaigne, Bordeaux.
- Maria Trashorras pour son travail “ $SO_3(\mathbb{Q})$ contient un sous-groupe libre, à l'aide des nombres 5-adiques” réalisé durant son année MP* au Lycée Condorcet, Paris.

Il a aussi été décidé de délivrer deux accessits

- Julie Philippe pour son travail ”Géométrie projective et recollement d'images”. Le travail a été réalisé durant sa licence à l'Université de Strasbourg.
- Nour Berakdar, Victorin Brunel, et Jian Dai pour leur travail “Désitération”. Le travail a été réalisé durant leur première année à l'université Paris Saclay Orsay.

Le jury a particulièrement apprécié la qualité et la diversité des travaux proposés (illustration d'une théorie compliquée par un exemple simple, étude d'un problème partant d'une question ouverte issu des objets du programme, mise sous forme algorithmique de principe mathématiques...). Le jury a tout de même constaté deux défauts récurrents. D'une part, les références ne sont souvent pas mises en rapport avec le corps du texte : il est important d'indiquer à quel moment elles sont utilisées, et de bien distinguer dans la rédaction les rappels de ces références des apports originaux des candidats. D'autre part la démarche scientifique est souvent trop implicite : il est important de mettre en lumière les motivations des choix faits par les candidats, tant dans le sujet traité que dans les stratégies de preuves et d'indiquer clairement les limites des résultats trouvés.

Guillaume Cheze

Gautier Dietrich

Anne Granier

Antoine Pichoff

Mathieu Sablik

Erik Thomas

Maxime Wolff

Maxime WOLFF

Judith Vancostenoble.